

## VOTRE SECURITE NOTRE QUOTIDIEN



la Police municipale évolue pour  
une ville encore plus sûre



Mai  
N° 1119 - 2022



## VOTRE SECURITE NOTRE QUOTIDIEN

La Police municipale évolue pour une ville encore plus sûre. La tranquillité publique s'appuie sur trois piliers majeurs : la prévention, la dissuasion, la répression. A Moirans, plusieurs acteurs agissent pour une ville apaisée et du vivre ensemble. Votre magazine reviendra régulièrement vers vous pour rendre compte de leur action et des orientations prises par la municipalité pour votre tranquillité. Premier volet consacré à la Police municipale et son quotidien. Outre ses missions traditionnelles de police des arrêtés de Madame la Maire, la Police Municipale à Moirans évolue dans ses effectifs, ses missions, ses horaires pour plus de prévention, de dissuasion et d'actions contre les auteurs de délits et d'infractions. Découvrez l'étendue de ses missions et les nouveaux dispositifs mis en place.

### 1 Le cadre réglementaire

La Police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Le maire ne peut pas prendre de mesures de police ayant pour but la satisfaction d'intérêts privés ou d'un intérêt public autre que l'ordre public.

Si la sécurité publique relève avant tout de l'Etat (Gendarmerie Nationale, Justice), les pouvoirs des maires et les modalités d'intervention des policiers

municipaux recouvrent **des compétences nombreuses et très diverses** : l'habitat et l'urbanisme, la circulation et le stationnement, la protection des mineurs, l'environnement, les activités professionnelles (occupation du domaine public pour des commerces, création et réglementation du marché), les réunions, les loisirs, la santé

A Moirans, les policiers municipaux sont également présents pour assurer la sécurité des événements importants (animations tout au long de l'année : feu d'artifice, carnaval, concerts et cinémas en plein air, Moirans Lumières etc., manifestations sportives). Ils sont également investis du protocole des cérémonies commémoratives.



Une police de proximité au plus près des Moirannaises et des Moirannais nécessite une présence humaine visible, renforcée et attentive sur le terrain, au contact direct des habitants.

Placée directement sous l'autorité de Madame la Maire, en coordination avec Kader Amari adjoint à la tranquillité publique, la Police Municipale de Moirans a vu ses moyens et ses effectifs renforcés pour assurer des rondes plus fréquentes, à des horaires plus tardifs autour des équipements et établissements de la

commune, des astreintes plus importantes, notamment la nuit et les week-ends et des actions de prévention et de coordination.

**Les nouvelles priorités sont claires :** lutter contre les incivilités, notamment routières, écouter et rassurer la population et les commerçants, assurer une présence et des missions de prévention dans les écoles, collège, équipements jeunesse, coordonner les interventions sur la commune des différents acteurs pour plus de cohérence et d'efficacité

- **Les effectifs augmentés de 20% :** l'équipe passe de 4 à 5 agents.

- **Les horaires étendus en soirée** jusqu'à 19h45 et le samedi matin de 6h à 10h ; une amplitude d'intervention élargie qui va de 7h30 à 19h45 la semaine.

- **Un ilotage renforcé** dans tous les secteurs de la commune et en centre-ville pour sécuriser les abords des commerces de proximité et les établissements scolaires.

- **Une présence policière plus visible** pour lutter contre les incivilités : développement des patrouilles pédestres, prises de contact plus régulières avec les commerçants,

les habitants, présence dans les ensembles sportifs aux heures les plus fréquentées.

- **Un nouveau véhicule** pour plus de mobilité, de réactivité notamment face aux incivilités routières.

- **Et toujours une astreinte organisée nuits, week ends et jours fériés**, 7j/7, 365 jours /an déclenchée par Madame la Maire ou l'élue d'astreinte, les services de secours ou de sécurité de l'Etat et les alarmes des 18 bâtiments publics : urgences, police funéraire, hospitalisations, plan communal de sauvegarde, accidents ou incidents graves, troubles à la sécurité publique.



### Ce qui va encore évoluer :

Dans les prochains mois : de nouveaux locaux pour la Police municipale avec un accueil du public, une nouvelle gouvernance avec une instance locale de coordination des acteurs de la sécurité et de la prévention complémentaire, le développement de la médiation sociale et un renforcement de la lutte contre les violences intrafamiliales qui sont partout en augmentation. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détails dans un prochain numéro.

- **La sécurité routière et la prévention précoce** : la Police municipale à Moirans s'investit dans la prévention, notamment auprès des plus jeunes. Tisser des liens très tôt avec la population et préparer l'avenir, tels sont les enjeux des nombreuses actions mises en œuvre : permis piéton, vélo, dans les écoles, permis internet au collège, journées de prévention routière avec le Point Info Jeunesse.

- **L'arrêtés chiens** : beaucoup trop d'incidents, certains graves, sont le fait de propriétaires de chiens imprudents. L'arrêté de 2007 a été réactualisé cette année à la demande de la Gendarmerie inquiète d'une augmentation importante des agressions par des chiens non attachés. Attacher son chien dans l'espace public : une obligation pour éviter le pire !

- **Le marché de Moirans** : la Police municipale est dorénavant présente à l'installation et sur une partie de la matinée du marché, un des lieux de rencontre les plus appréciés par les habitants. L'occasion d'échanger

avec la population tout en veillant à la sécurité des déplacements et des accès du marché.

- **L'ilotage** : principal outil de lien avec la population et véritable présence préventive et dissuasive, la patrouille d'ilotage est quotidienne. Tous les quartiers sont couverts.

- **La circulation, les stationnements** : la régulation de la circulation et des stationnements est une des bases du vivre ensemble pour que tous les usages de la rue cohabitent en harmonie.

- **La vidéo surveillance** : avec 60 caméras sur l'espace public, la surveillance est soutenue mais ne remplace pas la présence humaine sur le terrain. Ce dispositif permet d'aider à élucider des infractions et délits.

- **Tranquillité été** : chaque été, signalez vos départs en vacances à la PM ou la gendarmerie nationale pour que la surveillance de votre domicile se mette en place pour des vacances sans souci !



L'éventail des interventions de la Police municipale dans la lutte contre les infractions est large. Elle est un des premiers acteurs dans votre sécurité de proximité en étroite coordination et complémentarité avec la

gendarmerie nationale et les pompiers. Chaque année ce sont près de 200 infractions de gravités diverses qui sont relevées par les policiers municipaux, des chiffres relativement stables.



#### Accidents

Assistance à personnes

Assistance à services

Outrages et autres

Infractions code de la route et stationnement

Respect de l'environnement

Problèmes de voisinage

Maltraitance animale

Rodéos et incivilités routières

Squats

Déchets sauvages

Agression par des chiens

Sécurité abords des établissements scolaires

Code de l'urbanisme

## INFOS PRATIQUES :

Téléphone 04 76 55 05 23

police.municipale@ville-moirans.fr

Horaire équipe 1 : lundi au vendredi de 9h à 12h -14h 19h45

Horaire équipe 2 : lundi au vendredi de 7h30 à 14h30 en continu, et le samedi de 6h à 10h

Mairie, Place de l'assemblée départementale



## Mot de l'élu

### Kader AMARI

Adjoint à la tranquillité publique, la prévention et les affaires générales

« Notre belle commune a su conserver son caractère de proximité où tout le monde se connaît ou presque et où le vivre ensemble nous réunit. Nous devons

rester néanmoins vigilants à garantir la tranquillité de chacun. Nous avons donc souhaité agir avec détermination pour redynamiser nos interventions, dans la limite de nos compétences avec comme priorité la nécessité de résoudre les problèmes du quotidien en luttant contre toutes les incivilités et en prévenant la délinquance.

Première étape, le renforcement des effectifs et des missions de notre police municipale, une équipe profondément renouvelée, que nous tenons à remercier pour son implication et son engagement. Des remerciements que nous adressons également à tous les acteurs de notre sécurité et plus particulièrement à la Gendarmerie nationale et aux pompiers. La deuxième étape s'attachera au renforcement de la prévention jeunesse.

Grâce à la mobilisation de tous, Moirans sera une commune encore plus sûre ».